

Valais

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1972)**

Heft 179

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Du conditionnement quotidien

Décor, un forum organisé par la Jeune chambre économique de Monthey qui aurait dû provoquer une discussion positive entre des représentants patronaux et des représentants du monde syndical. M. Robert Savioz, professeur, directeur de l'Ecole secondaire de Monthey, introduit le débat. Après quelques considérations générales sur la participation (citation de textes de l'Union syndicale suisse), l'orateur en vient au vif du sujet :

« (...) Vous nous permettrez, Messieurs les représentants des travailleurs et du patronat, de vous poser quelques questions :

» Première question : le droit de codécision, comme le prétend la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, va-t-il conduire à une dilution des responsabilités, introduire des mœurs politiques dans l'entreprise et ainsi amener une baisse d'efficacité dangereuse de notre économie ?
 » A titre d'exemple, en 1950, le pouvoir d'achat par heure de travail de manœuvre était de 3,6 kg de blé en France et de 2.6 kg seulement en Hongrie.

» Le pouvoir d'achat du manœuvre français en blé était donc de 40 % plus élevé que celui du manœuvre hongrois. Or en Hongrie, il n'existe ni profits, ni entreprises privées.

» Deuxième question : la codécision risque-t-elle d'amener un changement profond dans la nature de notre économie ? Court-on le risque, sans s'en apercevoir, de mettre en place non une économie de type communautaire comme le prétendent les travailleurs, mais de type collectiviste comme le prétendent certains patrons ? Quelles ont été les expériences de codécision ? A part les expériences qui ont été faites dans le monde communiste (soviets d'entreprises en URSS, expériences de Tito, Mao, Castro, etc.) d'autres expériences ont-elles

été faites et quels en sont les résultats ? Ces expériences sont-elles suffisantes en nombre et en importance pour nous permettre de prendre des risques calculables, pour nous éviter de nous lancer aveuglément dans un futur qui ne serait pas celui recherché ?

» Troisième question : le capitalisme moderne a de plus en plus tendance à refuser les risques au profit d'une augmentation de la sécurité. Or il est absolument nécessaire pour que notre système économique fonctionne bien d'obliger les entrepreneurs à être dynamiques, à prendre des risques, en un mot à « entreprendre ». Pour que les truites, dans un étang, ne prennent pas le goût de la vase, on y met des carpes.

» En accordant la codécision aux travailleurs ne va-t-on pas favoriser cette tendance néfaste, presque autodestructrice du capitalisme moderne ? (...)

Faut-il voir dans ces quelques thèses le reflet de l'éducation dispensée au collège de Monthey en matière d'économie et de syndicalisme ? Doit-on croire que la Jeune chambre économique en question a pu aborder les thèmes soulevés sous cet angle-là ? En tout état de cause, un exemple inquiétant du poids de la presse du lieu sur les esprits.

FRIBOURG

Le PICS entre la droite et la gauche

Les dernières élections cantonales fribourgeoises (novembre-décembre 1971) ont marqué un tournant politique important. Le corps électoral tout entier n'a pas hésité à porter l'accent sur la primauté des besoins sociaux; d'où l'apparition d'une gauche fribourgeoise. Celle-ci se regroupe bien sûr autour du Parti socialiste, mais empiète « de facto » aussi sur le Parti démocrate-chrétien et

surtout sur le Parti indépendant chrétien social (Pics).

Le Pics est une petite formation politique qui compte aujourd'hui cinq députés au Grand Conseil, dont quatre sont issus de Fribourg-ville, ce qui manifeste évidemment une implantation surtout urbaine. En 1966, une partie des chrétiens sociaux quitta le vieux Parti conservateur à qui elle reprochait de ne pas donner assez de voix en son sein à l'aile salariée et syndicaliste.

Le parti nouveau-né ne connut pas le succès escompté et ne fit élire à l'époque que huit députés au Grand Conseil, ceci malgré les apparences conclues avec l'ancien « parent ». Mais le Pics aujourd'hui, c'est aussi une personnalité bien connue, celle de Noël Ruffieux, candidat au Conseil d'Etat en 1971 et secrétaire du parti, président de la paroisse Saint-Maurice en l'Auge, symbole de l'honnêteté, influencé par le personnalisme d'Emmanuel Mounier. C'est lui qui, quelques années après la scission d'avec le Parti conservateur, définissait l'indépendance de son parti en ces termes : « Nous n'avons ni pontifes, ni vieille garde, ni « mécènes équivoques ». Mains libres, esprits libres. Le Pics ne traîne pas derrière lui les souvenirs paralysants de 1848, d'avant Vatican I ou de 1917 ».

Si ce parti n'a pas de souvenirs paralysants, a-t-il en fait une conception claire et précise de ses objectifs? Le Pics lui-même définit ainsi sa référence chrétienne : « Elle a trop souvent paru — et paraît encore — donner une sorte de caution de l'Eglise à des structures sociales, politiques, économiques périmées, ou même scandaleusement injustes. Nous ne l'envisageons, nous, que comme un engagement formel et sans retour à promouvoir le Tout en la personne humaine, sans l'amputer de quoi que ce soit d'essentiel. La destinée surnaturelle de l'homme intéresse la politique autant que ses besoins économiques ou culturels ». La politique sociale du Pics est en revanche plus difficile à définir. Influencé autant par le syndicalisme chrétien que par les thèses du Mouvement populaire des familles, il affirme la primauté du